



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 47531

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les difficultés rencontrées par les familles employant une assistante maternelle agréée, à la suite de l'augmentation du SMIC. Elle la félicite des efforts déployés par le gouvernement pour favoriser le développement de l'accueil de la petite enfance grâce notamment au « plan crèche » qui prévoit la création de 20 000 places supplémentaires. Néanmoins, elle tient à formuler deux remarques. Tout d'abord, il semble que ces mesures soient destinées, en priorité, aux communes rurales et que, dans certaines communes urbaines à l'instar de Versailles, les capacités d'accueil dans les crèches restent souvent insuffisantes. Par ailleurs, la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) permet aux parents de recourir aux services d'une entreprise afin de faire garder leurs enfants. C'est une excellente mesure mais son bénéfice semble contrebalancé par l'augmentation du SMIC qui pèse lourdement sur le budget des familles (le poids financier d'une assistante maternelle représente en moyenne 5,8 % du budget familial en 2004). Aussi, elle souhaiterait savoir si le gouvernement entend prendre de nouvelles mesures en faveur des familles qui font garder leurs enfants pour limiter la charge des augmentations du SMIC.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47531

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7488